

LA RÉNOVATION DU QUARTIER SAINT-VICTOR SOUS LE SECOND EMPIRE

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n°2, 1994

Florence BOURILLON

Le quartier Saint-Victor, situé sur la rive gauche de la Seine, est ainsi décrit par le contrôleur des Contributions directes chargé d'en faire le Registre statistique, après 1860 : «Le sol formé en général de remblais va en s'élevant par une pente rapide de la rue Saint-Victor au sommet de la Montagne Sainte-Geneviève». Il a pour limite, depuis la refonte des quartiers et arrondissements parisiens en 1860, «au nord la Seine, à l'est et au midi, les rues Cuvier et Lacépède, à l'ouest le quartier de la Sorbonne»¹. Ce quartier correspond à l'ancien quartier du Jardin des Plantes situé dans le 12^e arrondissement². En 1851, il compte un peu plus de 20.000 habitants. La Halle aux Vins, située sur le quai Saint-Bernard occupe la grande partie de son territoire.

Très tôt, des projets de rénovation urbaine ont été élaborés pour régler les difficultés de la rive gauche après l'avertissement qu'avaient représenté les journées de février et de juin 1848³. Pourtant, les travaux de rénovation ne commencent véritablement qu'avec le percement du boulevard Saint-Germain, en 1861. Une longue période d'interruption suit, et la seconde phase de travaux est entamée en 1867-1868 avec le prolongement de la rue de Écoles et la percée de la rue Monge. La rénovation urbaine est donc très importante dans ses formes. L'est-elle autant dans ses conséquences ?

1. Archives de Paris (A.Pa), D3P4.2, Registre statistique du quartier Saint-Victor, vol. 1.

2. Le 12^e arrondissement ancien correspond en partie à l'actuel 5^e. Par rapport à l'ancien quartier du Jardin des Plantes, le quartier Saint-Victor a perdu quelques rues situées au sud et gagné l'îlot compris entre la rue de Bièvre et la place Maubert. A.M. Perrot, *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de la ville de Paris*, Ville de Paris, Service des travaux historiques, 1987, 149 p.

3. Voir Jeanne Gaillard, *Paris, la ville 1852-1870*, Champion, 1977, p. 21.

Cette question nous paraît d'autant plus importante que l'haussmanisation n'a pas eu les mêmes effets, partout. Pour les quartiers situés sur la rive droite (Arts et Métiers, Vivienne et Mail) que nous avons eu l'occasion d'étudier¹, la rénovation a permis une meilleure intégration dans un ensemble parisien plus vaste. Du fait de ce désenclavement, les activités locales ont été considérablement stimulées. La population de commerçants, d'artisans et d'ouvriers a cherché à rester sur place. Seule, la population bourgeoise est partie.

La situation semble différente dans les quartiers de la rive gauche. Dès la monarchie de Juillet, les habitants se plaignent de l'inégalité des sorts des deux rives de la Seine² et attendent d'être entendus de la nouvelle administration parisienne. Les projets vont-ils correspondre aux espoirs de rééquilibre entre les rives ?

La comparaison des niveaux de loyers d'habitation et de loyers professionnels dans le quartier Saint-Victor a donné un premier élément de réponse. A l'inverse de ce que nous avons pu observer rive droite, leurs progressions ont été tout à fait similaires (20% et 25% entre 1860 et 1880)³. Or, le quartier contient la Halle aux Vins qui aurait dû entraîner une progression plus forte des loyers professionnels. De plus, l'analyse des tableaux de patente indique un glissement vers les cotes moyennes de l'ensemble des activités. Ainsi, le niveau analogue de la progression serait l'effet de la revalorisation foncière du quartier et non d'un changement d'échelle des activités qui y sont exercées.

Dans ce sens, l'enjeu de la rénovation paraît bien différent sur chacune des rives. Dans le quartier Saint-Victor, la destruction des taudis et l'édification des nouveaux immeubles contribueraient à la constitution d'un patrimoine résidentiel à l'échelle de l'agglomération. Pour les habitants, cela signifierait la décomposition du tissu professionnel et social du quartier. A l'appui de ce schéma, lisons les réflexions du contrôleur des Contributions directes, au sujet de ce quartier. Dans le premier registre il indique : «Point de luxe dans ce quartier. Quelques professeurs, des petits rentiers, des employés, des commerçants en vin vivant bourgeoisement et en majeure partie des ouvriers

1. Florence Bourillon : "Grands travaux et dynamisme urbain : Paris sous le Second Empire", in Alain Faure, Alain Plessis, Jean-Claude Farcy dir., *La terre et la cité. Mélanges offerts à Philippe Vigier*, Créaphis, 1994. p. 139-166. Voir également notre thèse de troisième cycle, *La sociabilité dans un quartier pré et post-haussmannien, le quartier des Arts et Métiers de 1850 à 1880*, sous la direction de Philippe Vigier, Université Paris X-Nanterre, 1986.

2. Philippe Vigier, *Paris sous la monarchie de Juillet*, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1991, p. 177.

3. Dans les quartiers du Mail et Vivienne, les valeurs locatives qui servent de base au calcul de la patente ont augmenté de 49% et de 47% entre 1860 et 1880 ; pendant la même période, le niveau des loyers d'habitation baisse dans le premier et stagne dans le second. Rappelons qu'en 1879, le niveau moyen du revenu foncier imposable est quatre à cinq fois supérieur à celui du quartier Saint-Victor. Voir F. Bourillon, "Grands travaux...", *art. cit.*

de Paris dont les goûts et les habitudes sont si connus». Lorsque le même agent reprend la description en 1876, l'impression d'ensemble est différente. Le quartier a changé : «La population se compose surtout de rentiers, de commerçants et d'étudiants. La population ouvrière occupe quelques rues avoisinant les quais et la Montagne Sainte-Genève». La revalorisation du niveau des loyers correspondrait ainsi à la redéfinition de la place du quartier dans l'ensemble parisien. A l'inverse de ce que demandaient les habitants, ce n'est pas un rééquilibrage qui s'est opéré. La rive gauche doit se contenter de constituer une réserve foncière.

Il s'agit maintenant de vérifier ce modèle. Pour en poursuivre l'analyse, il a paru intéressant d'observer les choix résidentiels et professionnels des habitants. Une difficulté s'est présentée : l'inégalité des sources. Les calepins de révision du cadastre sont souvent très incomplets¹, les listes électorales ne sont pas disponibles pour la période dans le Ve arrondissement, etc. Par contre les fonds de mairie se sont révélés assez riches². Cela nous a permis, dans un premier temps, d'utiliser des sources démographiques relativement accessibles, les recensements par rue et de connaître les avis des commissions d'hygiène publique. Le second grand ensemble de sources utilisé est constitué des archives du recrutement militaire qui permet de connaître une génération d'habitants du quartier, les jeunes gens de 20 ans.

Les habitants dans le quartier : l'occupation de l'espace urbain

Les habitants et les opérations de rénovation

En dépit des demandes pressantes des habitants du quartier que rapporte le contrôleur des Contributions directes, la rénovation urbaine est tardive. A l'exception du boulevard Saint-Germain dont le percement a lieu en 1861, «beaucoup [des voies de communication] sont vicieuses» et «l'urgence se fait le plus vivement sentir [...] d'un prolongement de la rue des Écoles par la rue Traversine et l'emplacement occupé par le couvent des Dames anglaises». La seconde revendication des habitants du quartier concerne «le redressement et l'élargissement de la rue Saint-Victor qui est une des grandes voies de communication [du] quartier³». La rue Saint-Victor forme, en effet, un coude à la hauteur de la Halle aux Vins et se prolonge en se rétrécissant vers la place

1. A.Pa., séries D1P4, par rue, rédigés en 1851, 1862, 1876 et 1900. Les calepins sont très inégalement rédigés. La présentation des maisons est souvent correctement faite, mais la description des logements et le report des patentes manquent souvent.

2. A.Pa, séries VD6 et Vbis.

3. A.Pa., D3P4.2 Registre statistique, vol. 1.

Maubert. Cependant, "l'édilité publique" dont il faut, selon le contrôleur des Contributions directes, attendre "tout des soins", ne suit pas forcément les demandes des habitants du quartier ni même les recommandations de la commission d'hygiène.

En effet, dès 1852, la rue des Écoles est percée dans le quartier de la Sorbonne et en partie dans le quartier Saint-Jacques. Puis, la suite du tracé est sans cesse modifiée. Pour l'administration préfectorale, la voie est trop éloignée de la Seine pour être un grand axe de circulation, comme par exemple la rue de Rivoli sur la rive droite. Le maire du Ve arrondissement, président de la commission d'hygiène, soutient, alors, la création d'une sous-commission chargée de démontrer l'intérêt du passage de la voie nouvelle à travers la rue Traversine. Il regrette que «des considérations particulières tendraient à faire prévaloir un nouveau tracé pour la rue des Écoles, tracé dans lequel on paraîtrait trouver des intérêts de circulation qui feraient négliger ainsi les intérêts des habitants¹».

Les travaux de cette sous-commission mettent l'accent sur l'enclavement du XII^e arrondissement et sur l'état particulièrement dégradé de la pente nord-est de la Montagne Sainte-Genève :

La rue Traversine par exemple, «est impraticable aux voitures du fait de son étroitesse et de l'irrégularité de ses pentes et contre-pentes [...] D'un bout elle s'arrête à la rue d'Arras au lieu de déboucher sur la rue des Fossés Saint-Victor [...] de l'autre bout, elle se termine à la rue des Carmes, c'est-à-dire non loin de la rue Saint-Jacques. Il s'ensuit que ce malheureux quartier est véritablement isolé et en quelque sorte fermé pour le reste de la ville». En conséquence, «aucune industrie de quelque importance, aucun commerce d'un ordre tant soit peu élevé ne peuvent s'y établir».

Les membres de la commission, pour éclairer les autorités de la préfecture insistent sur les conditions d'avitaillement du quartier :

«L'absence [d'air et de soleil] y rend faible le prix des loyers ; l'abaissement des prix du loyer y attire une population misérable sans propriété, exerçant souvent des professions peu salubres. La misère de ces habitants fait qu'ils n'occupent dans les maisons qu'une surface très restreinte, de là la division de la maison en logements infimes [...] Les propriétaires de ces maisons exposés à des pertes fréquentes de loyer ne font jamais aucune réparation».

Curieusement, la sous-commission propose que l'aménagement du quartier se fasse en accord avec les habitants. Instruite des déplacements de la population chassée de la Cité et du quartier de l'Hôtel de Ville vers les autres quartiers "pauvres", elle suggère qu'il «faut retenir en la transformant, la partie la plus pauvre de la population de peur que se retirant dans un quartier plus reculé, elle ne s'isole de plus en plus du reste de la population parisienne et ne devienne à la fin une race à part complètement étrangère à la civilisation»².

1. A.Pa., Vbis 5.I.5, Procès-verbaux de la commission d'hygiène publique, séance du 12 janvier 1852.

2. A.Pa., Vbis 5.I.5, Procès-verbaux, séance du 13 avril 1853.

On se souvient également que c'est dans le XII^e arrondissement que les arrestations et les

Aussi, dans ses recommandations, la commission ne se contente pas de proposer des travaux de voirie. Elle y associe tout un programme d'ouverture de crèches, d'écoles publiques gratuites pour éviter «le vagabondage des enfants dans les ruelles», la création d'une halle aux chiffons, etc. En cela, elle comprend qu'elle risque de ne pas être suivie par la préfecture mais elle a le sentiment de ne pas outrepasser le rôle que lui a conféré la loi¹.

Ces propositions sont en partie suivies. Le prolongement de la rue des Écoles, au-delà de la rue des Bernardins, est prévu en 1855. Puis, la Ville change de stratégie et abandonne le prolongement de la rue de Écoles en décidant le percement du boulevard Saint-Germain, situé plus au nord. Les jugements d'expropriation, dans un premier temps, sont laissés sans suite². Les projets sont repris dans le cadre du second réseau, après 1858, en associant au prolongement de la rue des Écoles, le percement de la rue Monge. Celle-ci traverse tout l'ancien faubourg Saint-Marcel, reliant ainsi le nouveau quartier du Jardin des Plantes à la place Maubert, en doublant en partie à mi-pente, la rue de la Montagne Sainte-Geneviève et la rue Saint-Victor. Selon un procédé, largement suivi ailleurs, la décision de la préfecture de la Seine consiste à créer des voies nouvelles plutôt qu'à prévoir l'élargissement de rues existantes. Les expropriations sont relancées en 1859 et les deux voies sont dégagées en 1867-1868³. Les voies dont les habitants souhaitaient la disparition, sont effectivement détruites au croisement des deux rues. La rue Saint-Victor, pourtant «la plus considérable du quartier par son étendue et par son importance⁴» disparaît en partie. Au-delà de l'entrelac des voies situées au pied de l'École polytechnique, la rue des Écoles reprend son cours et le tronçon situé après la rue des fossés Saint-Bernard, est réuni à la rue Jussieu. Au-delà, la rue prend le nom de rue Linné⁵.

Le centre du quartier est donc profondément affecté par les travaux de rénovation. Au croisement des rues des Écoles et Monge, les rues du Mûrier, du Paon, du Bon Puits, de Versailles et Traversine disparaissent. La place Maubert est refaite là où la rue Monge rejoint le boulevard Saint-Germain. Plus au sud, la rue Monge modifie l'angle de la rue des Boulangers et de la rue du Cardinal

condamnations ont été les plus nombreuses après les journées de juin 1848. Voir Ch. Tilly et L. Lees, "Le peuple de Juin 1848", in *Annales E.S.C.*, septembre-octobre 1974, p. 1061-1091.

1. Les commissions d'hygiène publique ont été créées par la loi du 18 décembre 1848 au niveau des départements, des arrondissements et des cantons. A Paris, des dispositions particulières sont prises après la loi de 1850 sur l'hygiène publique, le 15 décembre 1851. Ainsi, sont créées deux commissions séparées, l'une sur l'hygiène publique dépendant de la préfecture de Police, l'autre sur les logements insalubres dépendant de celle de la Seine. La commission d'hygiène du 5^e arrondissement croit devoir, lors de sa première réunion définir son rôle et préciser que "bien que son action soit considérée comme officieuse", elle doit posséder tous les moyens d'investigation des commissions de logements insalubres. A.Pa., Vbis 5.I.5, séance du 10 novembre 1852.

2. B.H.V.P., Expropriations, plans, dates des jugements et noms des propriétaires, rue des Écoles.

3. A. Alphand, *Atlas des travaux de Paris*, 1889.

4. A.Pa., D3P4. 2, vol.1.

5. Décret du 2 octobre 1865 et arrêté préfectoral du 3 septembre 1869, A.Pa., DIZ 120-124.

Lemoine, puis vient couper la rue Neuve Saint-Étienne du Mont. Les voies nouvelles isolent des pans entiers du tissu urbain ancien : près de la Seine, le triangle délimité par le boulevard Saint-Germain, le prolongement de la place Maubert et le quai ; à l'est de la rue Monge, le quartier de la rue du Cardinal Lemoine ; plus au sud, celui de la rue des Boulangers plus proche du Jardin des Plantes ; à l'ouest celui de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève. La rénovation a de fait, découpé l'ancien quartier du Jardin des Plantes. A-t-elle, en cela, suivi les souhaits de concertation de la commission d'hygiène ? La population locale a-t-elle profité des travaux ? La rénovation urbaine a-t-elle résolu les problèmes "d'avitissement" du quartier en chassant la population "la plus infime" ? Dans quelles mesures les changements urbains ont-ils modifié les conditions de vie dans le quartier ?

L'enseignement des recensements

Une réponse partielle, en l'état actuel des sources, peut être donnée par les recensements conservés dans les fonds de la mairie du Ve arrondissement. Les recenseurs indiquent en effet, maison par maison, le nombre d'habitants, de logements occupés ou vacants, la population vivant en garni, etc¹. Les questions posées sont similaires d'un document à l'autre, à quelques exceptions près (le recensement de 1861 est le seul, par exemple, à indiquer la taille des ménages)². On peut y joindre le recensement effectué en 1851 pour toutes les rues de Paris³. Ainsi, des comparaisons sont possibles sur une période assez longue, 1851 à 1872, qui recouvre à la fois les changements de délimitation du quartier en 1860 et la rénovation urbaine des années 1867 et 1868.

L'étude a consisté à analyser l'évolution de la répartition de la population dans une quinzaine de voies du quartier. Les critères de choix ont été les suivants : la position géographique, le sort réservé par la rénovation urbaine aux voies anciennes, la place symbolique qu'elles occupent dans la vie du quartier comme le rapportent les commissions d'hygiène et le Registre statistique, à dix années de distance. Ont été ainsi retenues près de la Seine, les

1. A.Pa, Vbis 5F1.2, Vbis 5F1.4, Vbis 5F6 et Vbis 5F1.8, Recensements quinquennaux pour 1856, 1861, 1866 et 1872 par rue. On a tenu compte dans ce travail des récapitulatifs par rue. Une étude aurait pu être menée par maison. La mauvaise qualité de rédaction des calepins de révision du cadastre qui nous aurait donné des informations sur la disposition des lieux, nous a empêchée d'aller plus loin.

2. Les recensements indiquent, en effet, le nombre de "ménages" par maison. Il semble bien que les rédacteurs du recensement ne fassent pas de différences entre "locations occupées" et "ménages". Dans ce sens, ils reprennent la définition ancienne du "feux", tenant compte à la fois de l'unité d'habitation et du groupe familial peut-être élargi aux ascendants ou collatéraux. Voir Jeanne Gaillard, *Paris, la ville, op. cit.*, p. 183 et Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française*, t. 3, PUF, 1988, chap. 1.

3. *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, vol. 6, recensement de la population par rue du quartier du Jardin des Plantes en 1851.

rues de Bièvre, des Grands Degrés et du Maître Albert ainsi que la rue de Poissy plus largement atteinte par le percement du boulevard Saint-Germain ; puis les rues du Bon Puits, du Mûrier, du Paon, Traversine qui comptent parmi les plus misérables des rues vouées à disparaître ; plus à l'est, près de la Halle aux Vins, les rues contenant les "quelques logements bourgeois" signalés par le contrôleur des Contributions directes, telle la rue des Boulangers dans laquelle «quelques maisons présentent de petites locations bourgeoises pour employés et pour professeurs» ; près du Jardin des Plantes, la rue Neuve Saint-Étienne du Mont ; enfin, la rue Saint-Victor, qui traverse de bout en bout le quartier et dont «les maisons [...] sont occupées soit par des négociants de l'entrepôt, soit par des employés ou de petits bourgeois [et] dans la partie qui s'étend de la rue des Fossés à la place Maubert, [...] débits de vins, crémeries et autres établissements analogues [...] occupés par la classe ouvrière¹». A cela ont été ajoutées les voies nouvelles, boulevard Saint-Germain, rue Monge et rue des Écoles.

La densité linéaire et la répartition des ménages

L'évaluation de la répartition spatiale de la population se fait par le calcul de la densité linéaire. Le rapport du nombre d'habitants à 100 mètres de voie permet les comparaisons entre les rues à une date précise et entre les différents recensements². Vers le milieu du siècle, la densité moyenne par hectare (257 habitants en 1851) est inférieure à celle des quartiers limitrophes et plus encore à celle des îles et du centre de la rive droite³. Pourtant le niveau des densités linéaires en 1851 semble assez élevé (9 des 10 rues étudiées ont un niveau supérieur à 200 habitants pour 100 m.). La densité moyenne tient en effet compte de l'ensemble du territoire du quartier dont une part importante est occupée par la Halle aux Vins et le Jardin des Plantes. Par conséquent, elle s'accommode de l'entassement que les commissions d'hygiène dénoncent pour certaines voies. ./ ...

1. A.Pa., D3P4, Registre statistique, vol. 2. Le rédacteur du Registre statistique situe les "locations bourgeoises" place Saint-Victor, rues des Fossés Saint-Victor et des Fossés Saint-Bernard, rue des Boulangers et rue du Cardinal Lemoine.

2. Voir les deux cartes intitulées *Densité linéaire de la population par rue* en 1851 et en 1872.

3. *Recherches statistiques*, vol. 6 et Charles-H. Pouthas, *La population française pendant la première moitié du XIXe siècle*, PUF, 1955, p. 159. En 1856, la densité moyenne est de 382 habitants par hectare.

Ainsi, les rues situées dans le bas de la Montagne Sainte-Geneviève ont une densité linéaire qui dépasse 500 voire 700 habitants pour 100 m¹. Près de la Seine, la rue de Bièvre a un niveau équivalent. La rue Saint-Victor, dont on a déjà noté la diversité, se situe à un niveau moyen ainsi que la rue des Boulangers. Enfin, la rue Neuve Saint-Étienne, plus au sud, connaît une situation nettement plus favorable.

Cette répartition du peuplement se retrouve-t-elle les années suivantes ? Entre les deux recensements de 1851 et 1856, la population du quartier a gagné plus de 9.000 habitants. Pour une part, il s'agit de la récupération de la population perdue depuis 1846. Le rétablissement des affaires explique le retour de migrants vers la capitale. Cependant on peut également y voir, comme le suggère la commission d'hygiène en 1853, les effets des déplacements de la population chassée par les travaux de la Cité et de la rive droite. Dans presque tous les cas, les densités linéaires ont augmenté et selon une progression d'autant plus forte que leur niveau était déjà élevé en 1851². Le taux d'occupation des maisons est le plus important de la période : moins de 1% de vacances dans l'ensemble des voies étudiées. Le dernier recensement avant le début des travaux du boulevard Saint-Germain, rend donc compte de l'entassement dans les voies les moins chères. Rue du Mûrier, rue du Paon, on peut dénombrer plus de 60 habitants par maison ; 50 et plus rue de Bièvre et rue du Maître Albert. Cette mesure reste ambiguë puisque l'on sait peu de choses de la répartition des logements et de la taille des maisons, compte tenu de la mauvaise qualité de rédaction des calepins de révision du cadastre. Elle permet cependant d'avoir une idée de l'écart qui existe entre différentes voies du quartier : rue Neuve Saint-Étienne ou rue des Boulangers, l'occupation est moins forte et le nombre de vacances plus élevé (1,68 et 2,33).

C'est bien l'entassement de la population dans les voies situées au bas de la Montagne Sainte-Geneviève et près de la Seine qui est remarquable. Pour la plupart ce sont des rues "à garnis" que les membres de la commission d'hygiène, pourtant habitants eux-mêmes du Ve arrondissement, découvrent avec horreur. Ils distinguent très nettement différents types. Certaines maisons sont occupées par une population homogène de migrants venus des mêmes régions. La "maison noire" de la rue Jean de Beauvais toute proche est habitée par «une population honnête et laborieuse» de ramoneurs auvergnats. Son insalubrité tient moins à «la disposition des logements, qu'au nombre exagéré des habitants». Toute autre est la situation des garnis de la rue Traversine «que l'épaisseur d'une pierre sépare de l'École Polytechnique»... «On y loge à la nuit

1. Le niveau relativement plus faible de la rue Traversine s'explique par le fait qu'une grande partie de son cours est occupé, d'un côté, par le mur de soutènement de l'École Polytechnique.

2. La progression dépasse 50% pour les rues du Mûrier, du Paon, du Maître Albert et s'approche de 40% pour les rues du Bon Puits, Traversine et Saint-Victor.

en garni». Certains locataires y sont installés pour plus longtemps comme cette vieille femme qui "attend la mort" dans des conditions effrayantes, au n° 25. Cette maison que le rapporteur prend soin de décrire en précisant qu'elle n'est pas la seule, appartient au marchand de vin qui y tient boutique. L'entrée se fait par une porte d'allée ; le bâtiment sur rue, double en profondeur, élevé de quatre «étages carrés, le cinquième lambrissé», est relié au bâtiment du fond de cour par la cage d'escalier¹. Tout s'y loue, y compris les entrées de caves, les cabinets sous l'escalier, les lits installés dans une salle appuyée au mur de soutènement de l'École Polytechnique qui n'a d'autre ouverture que la porte d'entrée².

En 1856 comme en 1861, on retrouve dans les rues les plus peuplées, la concentration la plus forte de population en garnis : de 25 à 30%, rue de Bièvre, rue du Bon Puits, rue du Maître Albert, etc³. «On ne s'aperçoit ici des améliorations récentes et des embellissements dont la ville se glorifie que par un surcroît d'encombrement dans des demeures qui dès longtemps regorgeaient de malheureux», précise le rapporteur de la commission. Il ajoute qu'à l'exception de l'École Polytechnique, c'est dans cette partie de la Montagne Sainte-Geneviève que le choléra a fait des ravages en 1832 et en 1849 : «Ce n'est donc pas la nature – entendre la topographie – qui a fait ici l'insalubrité et qui la maintient, c'est l'incurie et l'imprévoyance humaine». La commission constate également l'entassement dans les maisons particulières et s'attarde sur la description des logements des chiffonniers de la rue de la Montagne Sainte-Geneviève. C'est la confusion des espaces de travail et de vie qui lui paraît le plus regrettable :

«C'est ici, le quartier général des industries immondes. Une masse immense d'ordures recueillies chaque jour dans les rues de Paris est apportée ici par la nombreuse armée des chiffonniers. Elle est triée dans leurs chambres puis amassée et emmagasinée chez les maîtres...»

Pour la commission, ce sont ces conditions de vie qui expliquent à la fois les enfants qui traînent en guenille dans les rues et la concentration des "détaillants de vin et liqueurs". Elle en a dénombré 24 pour 61 maisons, rue de la Montagne Sainte-Geneviève soit "2 cabarets pour 5 maisons" !⁴

Le recensement de 1861 apporte des renseignements complémentaires. Alors que le percement du boulevard Saint-Germain aboutit à la démolition d'un certain nombre de maisons et que le quartier perd 6,6% de ses habitants, la densification des logements se poursuit. On compte, pour tout le quartier, 45,4

1. A.Pa., D1P4, Calepin de révision du cadastre, rue Traversine, pour 1852.

2. A.Pa., Vbis 5 I.5, Procès-verbaux de la commission d'hygiène, séance du 13 avril 1853.

3. Voir les tableaux de l'annexe 1, *La population dans les immeubles* et de l'annexe 2, *La population en garni* d'après les recensements par rue.

4. A.Pa., Vbis 5I5.1, *Procès-verbaux* ...

habitants en moyenne¹, ce qui le place dans une situation tout à fait comparable aux arrondissements les plus peuplés de la rive droite. Dans la dizaine de rues étudiées, on passe de 44 en 1856 à 48 en 1861². A l'exception de la rue du Bon Puits, les changements les plus importants concernent les voies dans lesquelles la tension sur l'habitat était la moins forte. Rue des Boulangers, toutes les vacances disparaissent et le nombre d'habitants par logement augmente. Par ailleurs, la part de la population des garnis ne cesse de croître dans toutes les voies. Rue du Mûrier, rue du Paon, là où ils étaient déjà nombreux, ils abritent de 30 à 40% de la population totale. Dans les voies où, au contraire, il y en a peu, la progression beaucoup moins forte (de l'ordre de 5%), est loin d'être négligeable. Comme cela a pu être observé ailleurs, la rénovation urbaine a entraîné des déplacements souvent limités. La population qui a cherché à rester, a trouvé refuge dans les rues avoisinantes et a profité, en partie, de cette forme précaire d'habitat qu'est le garni.

Le recensement de 1861 contient une autre précision : la taille des ménages dans chaque rue³. Pour toutes les rues étudiées, en moyenne, les ménages de 1 à 2 personnes représentent 61% de l'ensemble⁴. La part des ménages restreints est importante partout, sans que cela soit véritablement significatif. Il est plus intéressant d'y comparer celle des ménages plus larges (6 et 7 personnes et plus). Le niveau moyen dans l'ensemble des rues est de 5%. Les rues qui s'en écartent les plus vers le haut, sont les rues du Bon Puits, du Maître Albert et du Mûrier. Dans le premier cas, la part des grands foyers est telle que le nombre des habitants par location est de 3,4. A l'inverse, c'est dans la rue de Bièvre, la rue des Grands Degrés, la rue du Paon que l'on en trouve le moins. Les rues des Boulangers et Neuve Saint-Étienne se rapprochent de la moyenne avec cependant, pour la première, une part plus importante de ménages comprenant de 3 à 5 personnes. Ainsi, ce sont les voies appartenant au même ensemble que l'on retrouve aux extrêmes. Elles offrent à la fois le plus de garnis occupés par des individus seuls ou en couple et le plus grand nombre de logements pour familles nombreuses. Dans tous les cas, cela correspond aux

1. *Recherches statistiques...*, vol. 6.

2. Nombre d'habitants par maison en 1861

3e arrondissement		5e arrondissement	
Archives	41,08	Jardin des Plantes (nouveau)	32
Arts et Métiers	45	Val de Grâce	41,4
Enfants Rouges	41,7	Saint-Victor	45,4
Sainte-Avoie	40,7	Sorbonne	39,6

3. Ce renseignement, malheureusement unique, complète le calcul beaucoup plus grossier du nombre d'habitants par location occupée. Voir le tableau 3 de l'annexe 1.

4. La moyenne parisienne est de 3,85 individus par ménage en 1851 et de 3,83 en 1866. Ce chiffre est nettement supérieur à celui que nous avons trouvé pour les quartiers du IIIe arrondissement : en 1866, les ménages y comptent entre 2,6 et 2,4 personnes soit un niveau très comparable à celui du quartier Saint-Victor. Voir J. Gaillard, *op. cit.* p. 183 et F. Bourillon, *La sociabilité...*, *op. cit.*, p. 485.

formes d'habitat les moins chers. Ainsi ces rues forment des îlots de pauvreté au sein du quartier et restent, comme le décrivait la commission d'hygiène publique «le rendez-vous de toutes les misères : par suite de l'entassement et de la vétusté des maisons, de l'aspect, de l'odeur des rues, aucune famille tant soit peu aisée ne peut penser à y faire sa demeure». La commission leur oppose la situation bien meilleure de la rue des Boulangers :

«Une plus grande largeur, des maisons plus espacées, et bien moins élevées, puisque toutes accompagnées de grandes cours et de vastes jardins, font de cette rue d'un aspect pourtant assez pauvre, un séjour d'une salubrité infiniment supérieure».

Le recensement de 1866 est exemplaire de la période de transition entre les deux séries de grands travaux. 21 immeubles sont achevés et occupés le long du boulevard Saint-Germain¹. Il reste encore 16 terrains "sans construction", qui pour la plupart servent de chantiers à bois ou de taille des pierres. Le Registre statistique indique (sans les dénombrer) en 1867, de «nombreuses démolitions pour la création des rues Monge et des Écoles». On peut, ainsi, mesurer les effets cumulés des deux ensembles d'opérations. Près de 6 890 habitants sont partis. Les recensements de 1861 et 1866 représentent ensemble une baisse de près d'un quart de la population par rapport à 1856.

Ce n'est certainement pas le niveau le plus bas. Les démolitions commencent tout juste dans les voies situées sous l'École Polytechnique. Les expropriations ayant été prononcées, les maisons se vident. Seuls les garnis résistent plus longtemps. Dans les voies en partie désertées, ils rassemblent plus de 60% de la population. La population qu'ils abritent attend l'expulsion définitive. Cela confirme, à la fois, la précarité et l'élasticité de cette forme de logement. Dans cet îlot, 25% des locations sont vacantes du fait des expropriations et les garnis offrent une solution de refuge, qui ne peut être que transitoire. On en veut pour preuve qu'au recensement de 1872, les rues situées près de la Seine ont perdu une part importante de leur population et plus encore, de celle qui habitait en garni.

En l'absence de sources permettant de juger des trajectoires personnelles, on ne peut que constater les déplacements par masse de la population et supposer que dans la période intercensitaire 1866-1872, les départs de la population chassée sont en grande partie, définitifs. Il s'agirait alors d'une réponse différée aux projets d'assainissement de la pente nord-est de la Montagne Sainte-Geneviève. Dans un premier temps, la tension est considérable sur les immeubles et les maisons épargnés par les travaux puis elle se relâche, alors que l'aire de déplacement de la population s'élargit dans des limites que l'on mesure encore mal².

1. A.Pa., Vbis 5F1.6, Recensement quinquennal pour 1861.

2. La situation apparaît donc bien différente de celle des Arts et Métiers, dans le 3^e arrondissement. L'hypothèse émise à ce propos était que la volonté de rester dans le quartier ou

A partir de 1872, la population du quartier cesse de diminuer. Le recensement de 1872 est le dernier qui donne des précisions par rue et permet ainsi, de juger de l'installation des habitants dans les immeubles neufs. Boulevard Saint-Germain, 33 maisons sont construites. Il reste cependant une quinzaine de terrains à bâtir dont il semble que la ville de Paris se soit dessaisie. Les rues Monge et des Écoles dont le percement et l'aménagement ont été concédés à des sociétés privées, se construisent plus rapidement¹. La rue des Écoles est achevée. Rue Monge, 47 maisons sont recensées et il reste 8 terrains à bâtir. Cette chronologie est confirmée par le Rapport statistique : pour justifier l'augmentation du revenu foncier, le contrôleur indique en 1873 la contribution de 43 maisons dont la construction a été achevée trois ans plus tôt. En 1872, les constructions neuves ne sont pas encore toutes occupées. Comme on pouvait s'y attendre, le taux d'occupation des immeubles est plus élevé dans le boulevard (7% de vacances) que dans les deux rues (22,2% rue des Écoles et 28% rue Monge). Il reste que les délais de démolition, de construction et d'occupation paraissent particulièrement réduits pour les deux dernières.

Les immeubles haussmanniens qui bordent les voies nouvelles présentent une densité moyenne plus faible que les rues plus anciennes du quartier (entre 35 et 40 habitants par maison contre 58 rue des Boulangers, 50 dans la nouvelle rue Saint-Victor et la rue Linné, etc.) ce que confirme également la carte des densités linéaires. Lorsque le nombre d'habitants est rapporté à celui des locations occupées, c'est au contraire la similitude qui est frappante (2,3 à 2,4 par unité). L'explication tient à la nature même des logements plus ou moins spacieux, selon les cas, et non à un changement dans les manières d'habiter.

Au contraire, dans plusieurs rues étudiées, la population diminue pendant la période intercensitaire et le nombre d'individus par ménage passe de 2,7 à 2,4. Cette diminution n'est pas la même pour toutes les voies. Malgré les doutes que l'on peut émettre au sujet du recensement de 1872, celui-ci révèle peut-être le commencement d'un changement de distribution de la population. L'opposition la plus nette reste entre les voies nouvelles et les voies anciennes. Cependant, une nouvelle distinction se fait parmi celles-ci en fonction peut-être d'une meilleure adéquation au modèle de l'habitat nouveau. Ainsi, la rue des

dans les arrondissements tous proches était due à la solidité de l'économie locale fondée sur la Fabrique d'articles de Paris et du textile.

1. Devant les difficultés de financement du deuxième réseau, la ville s'est adressée à des sociétés privées. Celles-ci la représentent tout au long des procédures d'expropriation, se chargent ensuite des travaux et de la cession des immeubles construits. Pour les travaux du boulevard Saint-Germain, voir Michaël Darin, *Boulevard Saint-Germain, idée, formation, immeubles*, Nantes, Ville Recherche Diffusion, 1989.

Boulangers reste très densément occupée et semble subir un déclassement que les rues Rollin et Navarre ne connaissent pas¹.

A cela, on peut ajouter que la construction des immeubles neufs a agi comme un appel de population. C'est entre 1866 et 1872 que les échanges de population ont dû être les plus importants. Par la suite, le quartier poursuit sa récupération (+15,6% entre 1872 et 1876) puis semble atteindre un point d'équilibre. Au recensement de 1881, il compte 26 606 habitants². Les vacances sont alors faibles.

Ainsi, après une période où la pression exercée par l'afflux de population a créé une situation particulièrement tendue, on a assisté à une phase de délestage liée à la réalisation de la rénovation urbaine. La "récupération" démographique s'est opérée en suivant des modèles différents, selon qu'il s'est agi des voies nouvelles, des voies anciennes bourgeoises ou populaires. L'absence de série cohérente de sources permettant de connaître l'aspect du bâti empêche une étude plus précise des façons d'habiter qui étaient, on s'en souvient, l'une des questions posées. L'observation de la densité linéaire a cependant permis une approche que l'on compte poursuivre avec une étude plus précise des habitants du quartier. Le chassé-croisé des anciens et nouveaux habitants a dû se produire dans les dernières années de l'Empire. Peut-on plus précisément le cerner ?

Les habitants et le quartier : provenance et engagement professionnel

L'état des sources

Les mêmes sources que l'on a vues pour la répartition des habitants dans l'espace urbain permettent d'apporter d'autres précisions sur la population locale. Le recensement par rue de 1861 est le premier à comporter des rubriques qui distinguent les Français des étrangers, les Français nés dans la Seine de ceux qui sont nés hors du département et détaillent la nationalité des étrangers, etc³. Les résultats peuvent donc être confrontés pour l'ensemble des voies, aux trois recensements dépouillés et entre les voies elles-mêmes.

La première question que l'on peut se poser concerne la spécificité du recrutement de la population du quartier Saint-Victor par rapport à d'autres

1. Entre les recensements de 1856 et de 1872, la part moyenne de la population par ménages est passée pour les rues-test de 2,6 à 2,4. Peut-on conclure, de ces chiffres, un réel desserrement de l'habitat dans les cas étudiés ?

2. Il est à noter que le recensement de 1881 donne également les effectifs de la population "de passage" dans la nuit du 17 au 18 décembre.

3. A.Pa., Vbis 5F1.4 ; Vbis 5F1.6 ; Vbis 5F1.8, Recensement quinquennal... Voir les chiffres de l'annexe 3, *Les origines de la population* d'après les recensements par rue.

quartiers parisiens. L'étude ne commence qu'en 1861 mais si l'on joint aux données précédentes les résultats du recensement de 1881¹ qui, lui, porte sur l'ensemble du quartier Saint-Victor, on peut suivre une évolution sur une vingtaine d'années. Une autre source est constituée par les déclarations des conscrits, jeunes gens de 20 ans. Compte tenu de l'état des registres, seuls ceux de 1860, 1872, 1880 et 1890 ont pu être consultés². Les listes sont dressées en indiquant pour chaque recrue, son nom, sa date de naissance, sa profession, son lieu de résidence. Les conscrits sont appelés à l'adresse de leur parents ou à la leur, s'ils sont chefs de famille. Les deux sont d'ailleurs précisées, pour éviter les absences. A l'inverse des documents précédents, les listes du recrutement ne tiennent compte que des hommes et d'une seule classe d'âge.

Parisiens et provinciaux d'où viennent les habitants du quartier ?

Les chiffres obtenus dans les rues prises comme échantillon pour les recensements de 1861 à 1872 et au recensement global de 1881, sont peu différents les uns des autres. Tout au long de la période, la part des Parisiens de souche (comprenant les individus nés dans l'ensemble du département de la Seine), représente entre un quart (1866) et un tiers de la population totale. Dans tous les cas, ce taux est proche de celui de l'ensemble de Paris³. On note une baisse des Parisiens en 1866, contemporaine du recensement de transition entre les deux grandes phases de travaux alors que près de 20% de la population quitte le quartier. Peut-on en conclure que ce sont les Parisiens qui quittent alors plus facilement les lieux et que c'est surtout une population provinciale qui reste captive? L'examen que l'on peut faire de l'origine des Parisiens par rue montre une plus grande complexité.

En effet, en 1861, ce sont dans les rues plus "bourgeoises" que les Parisiens de souche sont les plus nombreux, rue des Boulangers, rue Saint-Étienne ou même rue Saint-Victor. A l'inverse, dans les voies plus "médiocres", la part de ceux-ci est toujours inférieure à 30%. Or, ce sont dans ces voies que se trouvent les logements les moins chers, affectés, on s'en souvient, aussi bien aux ménages d'une à deux personnes qu'aux familles nombreuses. Le point commun entre ces petites voies s'arrête cependant là. La différence qui s'établit entre elles correspond à la place des étrangers dans la population totale. Dans

1. Préfecture de la Seine, *Résultats statistique du dénombrement de 1881 pour la ville de Paris et renseignements relatifs aux recensements antérieurs*, 1881.

2. A.Pa., DR1. 130, DR1. 378, DR1. 423 et DR1. 506 pour les années 1860, 1872, 1880 et 1890. Voir les tableaux de l'annexe 4, Provenance des conscrits.

3. Il est également plus faible que celui que nous avons pu trouver pour le recensement de 1866 dans le quartier des Arts et Métiers, ce qui confirme le côté très "parisien" de celui-ci. Voir F. Bourillon, *La sociabilité...*, *op. cit.*, p. 494.

les voies situées près de la Seine, rue de Bièvre, rue des Grands Degrés ou rue du Maître Albert, le nombre d'étrangers reste minime (moins de 4%). Par contre, dans les voies situées au pied de la Montagne Sainte-Geneviève, il est beaucoup plus important : 25% rue du Paon, 33% rue du Bon Puits, etc. Pour la plupart, il s'agit de sujets prussiens¹, comme rue du Mûrier ou rue du Paon où la communauté comprend 116 hommes et 86 femmes. Rue du Bon Puits, le groupe le plus important est constitué d'Italiens (142 hommes et 13 femmes) devant les Allemands (66 hommes et 28 femmes) et les Belges. On peut ainsi imaginer une concentration d'individus de même origine qui correspondrait à ce que la commission d'hygiène avait observé pour les Auvergnats de la "maison noire", rue Jean de Beauvais. En 1866, alors que les expropriations sont prononcées et que les travaux de démolition commencent, le nombre d'étrangers baisse brutalement. Ils partent, ainsi, les premiers. Cela confirme le caractère très volatile de cette population et son absence d'implantation dans le quartier. A la même date, dans les rues du Mûrier et du Paon, la part des Parisiens de souche dépasse nettement le tiers. Dans les rues plus bourgeoises, au contraire, elle diminue fortement. Ces écarts permettent d'envisager une différence majeure de comportement. Face aux expulsions, la différence ne tient pas à l'origine provinciale ou parisienne des populations mais à leur capacité de mobilité. La population la plus "captive" est aussi la plus démunie. C'est celle qui attend, dans les rues les moins chères, l'expulsion définitive pour chercher un autre lieu d'accueil.

Le recensement de 1866 préfigure également la recombinaison du quartier. La comparaison avec celui de 1872 est, à ce sujet, instructive. En effet, dans les voies dont le bâti a peu changé, du fait de la rénovation, la répartition entre Parisiens de souche et d'immigration a peu changé entre les deux recensements. Les écarts entre les voies sont d'ailleurs faibles. En 1872, les Parisiens d'origine représentent presque partout un tiers des habitants avec une propension un peu plus prononcée dans les rues anciennes plus "bourgeoises" et dans les voies nouvelles (rue Monge et boulevard Saint-Germain). Une certaine conformité des voies entre elles se met-elle en place et amènerait-elle l'ensemble du quartier aux chiffres du recensement de 1881 ?

A cette date, la part des Parisiens nés dans le département de la Seine est de 27,1% ; celle des Parisiens venus de province, de 67%. Le reste est représenté par les Parisiens de nationalités étrangères. Seule des autres quartiers du Ve arrondissement, la Sorbonne présente une répartition similaire. Ailleurs, les habitants de souche sont nettement plus nombreux (plus de 35%)². La ville

1. On ne sait rien d'autre d'eux, ni leur profession, ni leur lieu de travail, ni même leur âge.

2. Voir le tableau 1 de l'annexe 6 : *Provenance des habitants* d'après le recensement de 1881. Ces chiffres sont également proches de ceux qui ont été observés pour le même recensement dans le quartier des Arts et Métiers.

agrandie se nourrit de sa propre croissance. Dans ce sens, comment expliquer l'effectif moins important du quartier Saint-Victor ? L'analyse des lieux de naissance des conscrits devrait permettre d'apporter des éléments de réponse.

Les lieux de naissance sont connus par les déclarations. Sans doute, pour éviter toute erreur d'appréciation, les rédacteurs des registres se contentent de l'indication des anciens arrondissements de Paris jusqu'en 1880. A cette date, aucune précision n'est apportée sur les arrondissements de naissance dans Paris. Par la suite, la nouvelle géographie parisienne va d'elle-même et les recrues énoncent le lieu de la déclaration de leur naissance dans l'un des vingt arrondissements.

En 1860, plus de la moitié des recrues sont nées dans le département de la Seine (57,8%). Ce niveau plus important que celui calculé pour l'ensemble des rues choisies au recensement de 1861, s'explique par l'âge des recrues. A 20 ans, on a moins de chance de s'être déplacé qu'à un âge plus avancé de la vie. Cependant, il reste inférieur à celui que l'on connaît pour d'autres quartiers parisiens¹. Le quartier Saint-Victor, apparaît ainsi plus "provincial". Cette tendance se renforce légèrement au recensement suivant : 50,4% des conscrits seulement sont nés à Paris. Il n'y a aucune raison de supposer que les opérations de recrutement aient été particulièrement perturbées du fait des déplacements de population : les absents ne sont pas plus nombreux que les années précédentes. De plus, les événements de la guerre et de la Commune n'expliquent pas par eux-mêmes une proportion plus forte de provinciaux. L'installation des futurs conscrits et de leurs parents à Paris correspond, en fait, aux grandes vagues d'immigration du début de l'Empire.

Par la suite, on revient à un niveau plus élevé de Parisiens de souche. Pour 1880, on ne connaît que le chiffre en bloc. Il est plus élevé qu'en 1872 (61,5%) et se maintient en 1890 (59,4%). Pourtant, il reste plus faible qu'ailleurs. Un changement réside, cependant dans la provenance des conscrits parisiens. La part de ceux qui sont issus du même arrondissement ne cesse de croître. A l'inverse de ce qui a pu être observé ailleurs, le localisme se renforce et explique le niveau de la population d'origine parisienne à la fin du siècle². Ainsi, la population des conscrits de "provinciale" est devenue plutôt "locale" que seulement parisienne. L'étude de la répartition par arrondissement peut apporter plus de précision.

En 1860, si l'on ramène l'ensemble des conscrits parisiens au grand Paris – Paris même et la banlieue qui sera annexée en 1860 –, 46,3% des conscrits sont

1. Dans le quartier des Arts et Métiers, en 1860, 35,6% des recrues sont nées dans le même arrondissement, 30,4% dans d'autres arrondissements parisiens, 66% dans Paris, 67,2% dans le département de la Seine et 32,7% en province.

2. En 1880, dans le quartier des Arts et Métiers, le localisme des conscrits s'affaiblit au profit des autres arrondissements de la rive droite.

nés, vingt ans plus tôt, dans le même arrondissement, le 12e ancien¹. En tête des arrondissements pourvoyeurs vient le 9e arrondissement ancien, ce qui semble peu surprenant. Entre le quartier proche de l'Hôtel de Ville, les îles et le 12e arrondissement, la continuité de l'ensemble urbain a souvent été mise en valeur². De plus, les travaux opérés, rive droite, ont repoussé une partie des habitants vers des quartiers encore épargnés. Cette dernière raison explique que le 7e arrondissement ancien vienne en seconde place, et à un moindre titre le 8e. De part et d'autre de la Seine, la circulation se fait entre des quartiers atteints par la crise urbaine puis par la rénovation. Plus étonnante est la place à peu près similaire qu'occupe le 2e arrondissement, plus bourgeois, plus éloigné et qui devient un quartier d'affaires dans les années 1840. Le reste de la rive droite est fort peu représenté. Très peu de recrues sont nées dans les arrondissements actifs de la Fabrique parisienne, le 3e, le 5e, le 6e. Ces quartiers ont souvent représenté eux-mêmes des zones de refuge pour les populations chassées du centre et ont gardé leur main-d'œuvre. Ainsi peut se comprendre la place négligeable du 4e ancien, dont les migrants auraient été absorbés par les autres arrondissements de la rive droite. Enfin, la surprise la plus grande vient de l'absence quasi totale des autres arrondissements de la rive gauche : en tout, 6 conscrits du quartier Saint-Victor sont nés dans le 10e et le 11e anciens. Une véritable opacité existe donc entre ces quartiers de la rive gauche. Ainsi, à l'exception du 2e arrondissement ancien, les lieux de naissance des conscrits se trouvent surtout à l'est d'une ligne qui passe sur les deux rives, et qui correspond à peu près au tracé des tout nouveaux boulevards. Les migrations dans l'est parisien s'effectuent dans un même ensemble urbain, celui des quartiers pauvres et dégradés, proches du centre. Dans ce contexte de rénovation urbaine, le quartier Saint-Victor, représente, pour un temps encore, une zone de refuge.

Les précisions apportées par les conscrits en 1872 confirment ce que l'on vient d'évoquer à quelques nuances près. Plus de la moitié des conscrits sont nés dans l'arrondissement. On retrouve, avec un effectif plus réduit, les mêmes arrondissements de la rive droite, 9e ancien en tête suivi du 8e et une part toujours infime de conscrits nés dans le reste de la rive gauche. La limite est-ouest, de même que la perméabilité entre les quartiers du centre-est perdurent. Les recrues de 1872 sont nées en 1852, au début de la rénovation urbaine. Leur

1. Voir les tableaux 3 et 4 de l'annexe 4 : *Lieux de naissance des conscrits dans l'ensemble parisien*. Il est à noter que pour faciliter les comparaisons avec d'autres quartiers, nous avons considéré comme parisien tout individu né dans le département de la Seine. Cette mesure se justifie pour la période qui précède 1860 et l'annexion car elle permet alors des comparaisons plus aisées qui tiennent compte des nouveaux arrondissements.

2. Parmi de nombreux écrits, voir P. Vigier, *op. cit.* p. 256 ; J. Gaillard, *op. cit.* p. 228.

Le déroulement des événements de février puis de juin 1848 confirment la solidarité qui existent entre ces quartiers : en février les péages sont détruits sur les ponts ; en juin, la répression s'exerce de la même manière dans les deux arrondissements. Voir Jeanne Gaillard, *op. cit.*, p. 31 et Charles Tilly et L. Lees, "art. cit".

relative stabilité (relative par rapport à celle de la classe 1860) tient au fait que l'on ne connaît que ceux qui sont restés. En effet, rien ne permet de saisir les mouvements d'entrée et de sortie de population. Le quartier Saint-Victor a pu retenir une part importante de son peuplement. Cela n'exclut pas pour autant qu'il n'ait pas servi de zone de passage. La date de 1872 met donc en valeur la stabilisation des migrations dans l'ensemble parisien alors que celle de 1860, révélait beaucoup plus nettement l'ampleur des mouvements.

La comparaison ne peut se faire que vingt ans plus tard ce qui représente une génération de recrues. Les migrations que les lieux de naissance vont mettre en valeur, ont lieu dans le cadre de la nouvelle géographie parisienne, issue de la rénovation urbaine. Or aux premières places se retrouvent les mêmes ensembles : le 4^e et le 12^e arrondissements nouveaux qui correspondent en partie aux 8^e et 9^e arrondissements anciens. La nouveauté réside dans une sorte de dilatation à un espace parisien plus large. Certaines recrues viennent des 10^e et 3^e arrondissements nouveaux sur la rive droite mais aussi des arrondissements limitrophes du 5^e, le 13^e, le 14^e et même du 15^e. Toujours aussi peu de circulation entre les arrondissements centraux de la rive gauche. Par ailleurs, aucun échange avec les arrondissements périphériques de la rive droite.

D'où viennent les conscrits d'origine provinciale ? Les départements les plus proches de Paris, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne apparaissent relativement peu aux trois dates étudiées. L'immigration à destination du quartier Saint-Victor semble venir d'horizons plus lointains. Selon un processus bien connu qui indique une propension plus forte à une correspondance entre les régions d'origine et les zones géographiques d'installation dans Paris, ce sont les régions de l'est et du sud qui sont les viviers les plus importants¹. La région centre-sud qui comprend les rebords du Bassin Parisien, de la vallée de la Loire à la Bourgogne, se place en premier. Viennent tout de suite derrière les régions de l'est dont la part grandit en trente ans. L'ouest intervient également mais à un niveau bien moindre et de 1860 à 1890, on assiste à un éloignement progressif d'un ouest proche (Normandie, Perche) à un ouest plus lointain (Mayenne ou départements bretons). Les régions plus éloignées du sud (Dordogne, Gironde et départements des Alpes et du littoral méditerranéen) sont présentes mais leur place diminue au point qu'au recrutement de 1890, aucun conscrit ne déclare être né dans le sud-est. Ainsi, l'évolution du

1. Parmi de très nombreux travaux, citons pour la période précédente Charles-H. Pouthas, *La population française, op. cit.*, p. 164 et suiv., et pour la fin du siècle Jean-Claude Farcy "Banlieues 1891, les enseignements d'un recensement exemplaire", in Alain Faure dir., *Les premiers banlieusards*, p. 15 à 119.

recrutement provincial va dans le sens d'une restriction du nombre de régions concernées qui fournissent une part plus importante de conscrits¹.

Le "localisme" des habitants du quartier Saint-Victor est donc bien confirmé. La diminution de la part des provinciaux reste inférieure à ce qu'elle peut être ailleurs dans le centre. Dans Paris même, l'absence d'échanges avec les quartiers de la rive gauche, la continuité de l'espace urbain avec les arrondissements du centre-est et les arrondissements périphériques, le placent dans une situation particulière. De zone de passage ou de refuge au début de la rénovation urbaine, le quartier Saint-Victor est devenu un "finistère".

L'analyse des professions des conscrits et de leurs pères devraient permettre de comprendre les changements que l'on a pu observer dans le recrutement de la population locale.

Pères et fils, les professionnels du quartier

L'analyse des actifs du quartier mériterait un travail plus long². Il s'agit, ici, d'une première observation du marché professionnel et des activités. Les registres de la conscription permettent de connaître la profession des conscrits et en 1860, celle de leur père. Une comparaison peut ainsi être menée sur l'engagement professionnel de deux générations d'habitants du quartier. A partir de 1870, cette précision disparaît³. L'étude pour intéressante qu'elle soit ne porte, donc, que sur une seule année. Une autre restriction concerne les réponses que font les conscrits eux-mêmes. La définition des professions exercées est très rapide. Si la branche dans laquelle s'exerce l'activité professionnelle peut être connue, le statut de celui qui l'exerce manque de précision. De ce fait, on se heurte à beaucoup de difficultés à distinguer le patron de l'ouvrier dans une activité artisanale ou industrielle – d'autant que celle-ci n'est pas toujours facile à faire au sein des diverses branches de la Fabrique parisienne – et plus encore dans les activités commerciales.

A l'inverse des conscrits, les pères sont engagés dans une activité professionnelle depuis un certain temps⁴. En 1860, 53% d'entre eux sont engagés dans une activité industrielle ou artisanale. Deux seulement se déclarent "patrons". Compte tenu de l'imprécision des réponses, on peut supposer que dans ce quartier comme dans le reste de Paris, il y a de nombreuses nuances entre l'ouvrier dépendant d'un patron et celui, beaucoup

1. Le cas du quartier Saint-Victor confirme ce que Denis Courgeau indique dans *Les champs migratoires en France*, "Travaux et Documents", n° 58, PUF, 1970, sur les migrations vers les villes.

2. Les patentes sont reportées à partir de 1860 dans le Registre statistique rédigé par le contrôleur des Contributions. Voir A.Pa., D3P4. 2 Registre...

3. Voir les 3 tableaux de l'annexe 5 : *Professions des conscrits et de leurs pères*. Les registres de la conscription entre 1860 et 1870 sont pratiquement inconsultables. Il ne reste le plus souvent, que les listes de tirage au sort qui précisent comme seul renseignement les numéros affectés aux conscrits.

4. Bien entendu, on n'a pris en compte que les pères parisiens et habitant le même quartier.

plus libre qui gère lui-même sa clientèle et ses fournisseurs, très proche du façonnier ou même du petit patron. La distinction est d'autant plus difficile à établir que le passage de l'un à l'autre "statut" peut se faire très facilement selon la conjoncture ou même le rythme de travail dans l'année. De plus, certaines activités industrielles se prêtent plus ou moins facilement à la dispersion du travail entre ateliers¹. La distinction entre patron et ouvrier n'a de sens que dans la mesure où elle apparaît dans les enquêtes ou les recensements². Pour toutes ces raisons, la répartition par branche d'activités paraît plus instructive. Pour 34,7% d'entre eux, leur activité s'exerce dans les métiers d'art. Un tiers dans les métiers du livre (imprimeur, typographe, brocheur, colleur, graveur) ; le reste dans la Fabrique d'articles de Paris, dont une part non négligeable dans la bijouterie. Le second ensemble est constitué des métiers du cuir et du bois là où les mégissiers et les tanneurs étaient nombreux avant la couverture de la Bièvre. Derrière viennent les travailleurs du bâtiment et des métaux, presque à égalité.

La distinction entre patrons et employés dans le commerce n'est pas non plus aisée à faire³ à quelques exceptions près, celles des marchands de gros ou courtiers en vins qui travaillent à la Halle. Pour le reste, le commerce est constitué «de la vente au détail des choses nécessaires aux besoins de la vie», comme l'indique le contrôleur des Contributions directes. Il ajoute : «il est en général restreint et ne procure jamais autre chose qu'une aisance modeste après de longues années de labeur».

Les journaliers représentent près de 10% des pères de conscrits. L'intitulé de leur profession permet d'imaginer une certaine précarité de leur genre de vie. Une partie d'entre eux doit s'employer à la tâche, à la Halle aux Vins, pour le chargement et le déchargement des bateaux. En effet, «le port, compris entre les ponts de la Tournelle et d'Austerlitz est approprié aux besoins du débarquement de vins en arrivage pour être déposés à l'entrepôt». Leur profession correspond alors à celle des portefaix et ne signifie pas forcément absence de qualification.

Enfin, la population "plus aisée" que décrit le Registre statistique comprend les employés (5%) engagés dans le petit et le grand commerce, les

1. P. Vigier, *op. cit.*, p. 300 commentant les résultats de la *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour les années 1847-1848*, 1851 ; Alain Faure, "Petit atelier et modernisme économique. La production en miettes au XIXe siècle", in *Histoire, Economie et Société*, 1986, n° 4, p. 531-557 ; Jean-Michel Gourden, *Le peuple des ateliers, Les artisans du XIXe siècle*, Créaphis, 1992, p. 70 et suiv.

2. Voir la *Statistique de l'industrie à Paris...* et les recensements de 1851 à la fin de l'Empire. A partir du recensement de 1872, la distinction est faite entre les individus exerçant une profession et leurs familles et dans l'entreprise en quatre catégories : patrons (chefs d'exploitation), employés, ouvriers et journaliers.

3. Voir "L'atelier et la boutique", in *Le mouvement social*, n° 108, Juillet-septembre 1979.

"capacités" qui regroupent des enseignants, des avocats, des avoués, des artistes (8%) et quelques rentiers (8%).

On peut donc estimer à la lecture de ces données que la dispersion professionnelle des "adultes" est relativement forte et correspond à l'absence de spécialisation réelle des activités du quartier. Si l'on suit la description du contrôleur des Contributions directes, dans les années 1860, «le principal commerce de ce quartier est celui du vin dont l'entrepôt est le siège et où sont ouverts au moins 260 droits fixes et plus de 400 droits proportionnels». A l'exception d'un ou de deux tonneliers signalés dans les déclarations et d'une partie des journaliers, cette activité semble ne pas avoir développé une activité complémentaire dans le quartier. On lit dans le Registre statistique :

«L'industrie – entendre activité – y [est] peu active et ne referme qu'une fabrique de cartes à jouer, trois chantiers de bois, deux lavoirs, deux établissements de bain et quelques pensions bourgeoises et autres établissements de peu de valeur. Cependant, on y compte encore un chiffonnier en gros et le voisinage de la rue Mouffetard ne laisse pas de donner à cette industrie une certaine activité ».

Notons au passage que le contrôleur n'évoque ni les métiers du livre, ni ceux de la fabrique d'articles de Paris.

Le tableau des professions des pères et des fils ne montre pas de différence majeure¹. Il illustre bien l'écart qui peut exister dans l'engagement professionnel de deux générations. Ainsi, on remarque plus d'ouvriers et d'employés parmi les fils. Un tiers cependant des fils engagés dans les métiers du bois et du cuir, exercent la même profession que leur père ; la moitié de ceux qui travaillent dans le bâtiment ont la même ou une activité complémentaire (maçon et tailleur de pierre)². Les étudiants sont issus des "capacités" ou des rentiers. Il est difficile de juger des promotions professionnelles. A l'exception d'un conscrit qui se déclare "artiste peintre" et dont le père est "ouvrier", les changements correspondent à des passages d'un secteur d'activité à un autre. Six fils de journaliers déclarent être engagés dans des professions d'un tout autre ordre, joaillier, typographe, maçon, sculpteur.

L'analyse des professions des conscrits permet d'observer les changements sur une plus longue période. Tous les conscrits sont concernés y compris ceux dont les pères habitent en province. On observe, comme précédemment, une certaine "dispersion" des statuts socio-professionnels. Ainsi, les ouvriers qui se déclarent comme tels, ne représentent qu'un peu plus de la moitié des conscrits ; les journaliers (7,9%) et les employés (16,5%) sont relativement nombreux. Ce qui frappe surtout, c'est la place des étudiants regroupés avec les

1. Voir le tableau 1 de l'annexe 5 : *Comparaison des engagements professionnels des conscrits et de leurs pères*. On ne tient pas compte dans ce tableau de 36% des conscrits dont les pères habitent en province ou sont décédés.

2. Il n'y a donc pas ici de milieu particulièrement porteur qui impliquerait une intégration rapide d'un jeune dans une activité professionnelle, comme on a pu le constater dans le secteur de la fabrique d'articles de Paris dans le quartier des Arts et Métiers.

capacités : 17,1% des conscrits. Pour un grand nombre, ils viennent de province ou d'autres quartiers parisiens. Leur présence rappelle ce qui fait sans doute une des spécificités de ce quartier de la rive gauche, proche du Quartier latin. A Saint-Victor, logent des étudiants des universités proches (droit, médecine, beaux-arts) mais aussi les élèves de l'École Polytechnique et ceux du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet¹. Une différence appréciable existe donc au sein de la classe d'âge : les étudiants issus du quartier sont beaucoup moins nombreux que ceux qui viennent d'ailleurs². Ces derniers passent par le quartier, sans vraiment en faire partie³.

La seconde remarque que l'on peut faire concerne la répartition entre les différentes branches du travail ouvrier. Rappelons qu'il s'agit bien là de tous les conscrits. Or, les mêmes métiers apparaissent aux mêmes places. Ainsi, il existe une proportion tout à fait similaire à celle des pères pour les métiers d'art et le bâtiment et une compensation entre ceux du cuir et bois, et du métal. Cela ne peut que confirmer l'idée d'une certaine cohérence du milieu artisanal et industriel du quartier, même s'il ne s'agit pas, comme l'indique le contrôleur des Contributions, d'un secteur extrêmement performant.

C'est, cependant, la dernière fois, en 1860, que l'on peut mesurer cet aspect de l'activité du quartier. A partir du registre du recrutement de 1872, ce sont les tendances longues qui apparaissent. A cette date la rénovation urbaine est faite et l'on se souvient que le remplacement des anciens habitants par les nouveaux est largement entamé. Le changement le plus visible est la diminution considérable des conscrits qui se déclarent ouvriers ou patrons engagés dans l'industrie et l'artisanat, en particulier dans certaines branches. Ainsi, le travail du cuir et du bois disparaît quasi complètement. Cela correspond au terme d'une évolution beaucoup plus longue qui date du déplacement vers le sud de Paris des tanneurs de la Bièvre⁴. Le cas des conscrits engagés dans les métiers d'art est différent. Leur nombre a diminué et ce mouvement s'est accompagné d'un glissement vers les activités liées au livre comme dans les quartiers proches de la Sorbonne mais surtout de la Monnaie. Les seuls secteurs qui semblent plus porteurs sont, au début de la période le travail du métal et le bâtiment. Mais dès la fin de la rénovation, le bâtiment ne regroupe plus que quelques conscrits.

1. Bien qu'il porte sur une période antérieure, voir Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques, les étudiants de Paris et le Quartier latin, 1814-1851*, Colin, 1991, p. 125 et 411.

2. Voir Jules Vallès, *Le bachelier*, éd. Folio, 1984, p. 210.

3. On se souvient de la remarque des membres de la commission d'hygiène publique, dans les années 1850, sur le contraste qui existait entre l'École Polytechnique et les garnis tous proches.

4. Jeanne Gaillard estime que la disparition de cette activité a dû concourir à la dégradation du quartier de la rue de Bièvre. Après le départ des professionnels, il ne restait plus que les immeubles en mauvais état et ne représentant plus grande source de revenu pour les propriétaires. J. Gaillard *op. cit.*, p. 18.

Les actifs de l'industrie ou de l'artisanat sont remplacés par des employés dont la part ne cesse de croître. Ce remplacement correspond à une modification générale dans l'activité parisienne. Cependant, ici, il apparaît plus brutalement qu'ailleurs et dans des proportions plus importantes. De la même manière, le nombre de journaliers diminue. Il faut bien noter que plus on avance dans le siècle, plus il y a de précision dans la définition des professions. Cela explique sans doute (et paradoxalement) que moins de conscrits se déclarent journaliers et que plus se disent sans profession en 1890. Le seul poste qui reste à peu près constant est celui des "capacités". On a déjà vu la spécificité de cette population qui à l'exception de quelques artistes ou avocats, est surtout constituée d'étudiants, venus d'autres horizons.

Le recensement de 1881 intervient au terme de cette étude. Les comparaisons avec les sources précédentes sont d'autant plus difficiles à tenter qu'il ne s'agit pas des mêmes procédures. Les différences essentielles résident dans l'aspect systématique des comptages qui concernent toute la population du quartier (et non pas une seule classe d'âge) et dans la présentation des tableaux qui distinguent les professionnels de leurs familles et dans l'entreprise, les patrons, des commis et employés et des ouvriers. De plus, ce recensement répartit les professionnels selon les structures de la branche dans laquelle ils sont employés. Ainsi, la "petite industrie" regroupe : «ouvriers, chefs de métiers, façonniers etc. travaillant chez eux, avec ou sans ouvriers» ; la "grande industrie", le reste des actifs de ce secteur. Dans le commerce, la distinction est faite entre "banquiers, commerçants et marchands de gros", "marchands au détail" et "hôteliers, cafetiers et logeurs"¹. C'est donc de la cohérence avec les observations précédentes qu'il va s'agir. Pour cela, la comparaison avec l'ensemble du Ve arrondissement peut s'avérer utile².

Chaque catégorie du tableau est rapportée à l'ensemble, en tenant compte de toutes les "personnes vivant de leur travail" et des rentiers. Ainsi, la répartition des chefs de famille pour chaque catégorie de revenus est-elle connue. On peut remarquer, sans grande surprise, la place peu importante qu'occupe l'industrie : 28,3% des actifs et rentiers. A la même date, dans l'ensemble du Ve arrondissement, le taux est beaucoup plus élevé. Cela s'explique par la faiblesse de ce que le recenseur appelle la "grande industrie" (4,1%) et par la place du commerce (51,4%), toutes dimensions confondues. La

1. *Résultats statistiques du dénombrement...*, op. cit. La catégorie "force publique", a été regroupée avec les autres fonctionnaires dans l'ensemble "professions libérales" ou capacités. Voir les tableaux 2 et 3 de l'annexe 6 : *Les actifs et les rentiers dans le quartier en 1881* et *Répartition des actifs par branche en 1881*.

2. La première partie du tableau de recensement est occupée par les "individus attachés directement aux professions et emplois ci-dessous comme..." ; la seconde par les "membres de la famille sans profession distincte vivant avec les précédents". Pour cette raison, toute une catégorie de population est comptabilisée à part : les enfants en nourrice, les étudiants ne vivant pas avec leurs parents, les malades dans les hopitaux, les filles publiques etc.

localisation de la Halle aux Vins explique sans doute ce taux. Le petit commerce est loin, cependant, d'être négligeable. 75,5% des individus comptabilisés dans l'ensemble commerce y appartiennent. Il faut y joindre les hôteliers, restaurateurs, logeurs en garnis qui représentent 6,5%. Dans ce dernier cas, la proportion est moins élevée que dans l'ensemble du Ve arrondissement. On retrouve la description très rapide du contrôleur des Contributions directes en 1876, pour la dernière révision qu'il fait : «Le principal établissement est l'Entrepôt de vins du quai Saint-Bernard qui ne compte pas moins de 400 locataires, presque tous marchands de gros. On rencontre beaucoup d'hôtels garnis. Le surplus du commerce consiste surtout dans la vente au détail». Aucune précision sur des activités de production. Les autres catégories du recensement représentent une part non négligeable de la population locale : 11% des chefs de famille sont des "capacités" comprenant des fonctionnaires, des professions libérales ; près de 8% des rentiers. Ces proportions ressemblent beaucoup à celles de l'ensemble du Ve arrondissement mais paraissent élevées en comparaison de celles que l'on connaît pour d'autres quartiers du centre-est de la rive droite¹.

Ainsi, le recensement de 1881 confirme ce que l'analyse des listes de recrutement indiquait. Le quartier a subi entre le début et la fin de l'Empire une véritable "désindustrialisation". Ce terme paraît peut-être excessif pour un quartier qui n'était pas, au début de l'Empire, un haut lieu de la Fabrique parisienne. Il correspond cependant, à la baisse réelle des actifs engagés dans l'industrie et l'artisanat au profit de ceux qui sont dans les services.

Le quartier Saint-Victor a donc profondément changé du fait de la rénovation urbaine. Les appels à la poursuite des travaux que faisaient aussi bien les autorités locales que les habitants ont été très largement suivis et sans doute bien au delà de ce qu'il pouvaient souhaiter. On se souvient des réflexions de la commission d'hygiène publique qui voulait assortir les projets d'aménagement urbain de mesures d'aide à la population locale (écoles gratuites, crèches etc.)... En effet, les démolitions ont entraîné les départs d'un quart (et sans doute plus, en période intercensitaire) des habitants. Très rapidement, les immeubles neufs des rues Monge et des Écoles sont occupés. A la même époque, ceux du boulevard Saint-Germain, semblent l'être complètement. Le chassé-croisé entre les nouveaux et les anciens habitants a dû se produire au cours des premières années de la Troisième République. Le quartier perd une part importante du surplus de population acquise au début des années 1850 alors que se cumulent les effets d'une très forte immigration dans Paris et les déplacements venus du centre en pleine rénovation. Puis, la

1. Par exemple, le quartier des Arts et Métiers où, au recensement de 1881, les "capacités" représentent 6%.

tendance se retourne et la population se stabilise à partir du recensement de 1876. Les flux de départ et d'entrée ne sont donc pas symétriques et ne concernent pas le même type de population. En effet, une part bien moindre des conscrits est engagée dans le travail industriel ou artisanal. La branche professionnelle qui attire un nombre croissant de conscrits est celle des employés. Cette évolution qui touche l'ensemble de Paris est d'autant plus frappante qu'elle est plus visible qu'ailleurs. De plus, elle se fait dans un quartier où les activités commerciales ont toujours été importantes, du fait de la Halle aux Vins. Ainsi, cette répartition des professionnels confirme le changement de l'activité locale. Peut-on, pour autant, évoquer une destructuration du tissu économique ?

Une partie des activités traditionnelles, comme le travail du cuir ou le ramassage et le triage des chiffons était déjà en difficulté avant l'Empire. Dans ce sens, la rénovation urbaine a accéléré un processus déjà en place. Ce que l'on peut surtout remarquer, c'est l'absence de secteur porteur de renouvellement : le bâtiment est en difficulté dès la fin des travaux, le livre n'occupe qu'une part réduite des conscrits. L'autre indice du changement de population est donné par ses origines géographiques. A la stabilisation démographique correspond un très grand "localisme" de la population. Les Parisiens d'origine sont en nombre croissant, nés dans l'arrondissement même. La population qui s'est établie au début des années 1870, y est restée. En même temps, l'origine provinciale des habitants demeure importante. La vocation résidentielle du quartier se trouve ainsi confirmée. Cependant à l'inverse des quartiers ouest de Paris, elle s'adresse à une population plus modeste. L'origine géographique des conscrits montre, encore tard dans le siècle, des aires de déplacement qui concernent surtout les quartiers du centre-est de Paris et des arrondissements périphériques de la rive gauche.

Enfin, la réserve foncière que représente Saint-Victor réagit inégalement aux effets de la rénovation. Dans le même quartier coexistent des zones d'habitat différentes : les immeubles haussmanniens des voies nouvelles, ceux des petites voies anciennes situées près de la Seine et qui font l'objet de toutes les attentions des commissions d'hygiène. Dans les voies plus bourgeoises, la discrimination est encore plus visible sous l'impact de la concurrence des voies nouvelles : certaines voies comme les rues Rollin et de Navarre profitent indirectement de la rénovation ; la rue des Boulangers sert au contraire de refuge à une classe moyenne plus démunie.

Les travaux ont donc entraîné une modification radicale de l'espace urbain et un changement important de la population locale. Peut-on pour autant confondre le sort du quartier et celui de la rue Saint-Victor elle-même ? De la rue "la plus considérable", elle est devenue un tronçon réduit entre les voies nouvelles...

Annexe 1. La population dans les immeubles

1. – Répartition moyenne de la population par maison recensée (nombre d'habitants par maison)

Rues	1856	1861	1866	1872
de Bièvre	48,4	49,3	43,5	
du Bon Puits	36,7	42,4	20,1	
des Boulangers	41,7	45,1	44,1	58
des Écoles				34,6
(bld) St-Germain		16,3	41,8	42,3
des Grands Degrés	30,4	28,4	26,9	24,6
Linné			44,2	49,4
du Maître Albert	52	57,9	58,2	51,6
Monge				36,1
du Mûrier	72,3	71,8	42	
du Paon	61,4	55,2	27,6	
de Poissy	21,3	36,1	35,1	35,4
Nve St-Étienne / Rollin-Navarre	28,6	29,7		29
Traversine	33,7	45,5	21,3	28,3
Saint-Victor	48,9	54,4	39,4	50

Sources : A.Pa., Vbis 5F1.2 ; 5F1.4 ; 5F1.6 ; 5F1.8, recensements par rue.

2. – Locations occupées et vacantes par rapport à l'ensemble des locations (%)

Rues	1856		1861		1866		1872	
	Occ.	Vac.	Occ.	Vac.	Occ.	Vac.	Occ.	Vac.
de Bièvre	99,3	0,7	100		99,2	0,8	98,6	1,36
du Bon Puits	99,5	0,5	100	45,7	54,3			
des Boulangers	97,7	2,3	100		96,8	3,2	100	
des Écoles							77,8	22,2
(bld) St-Germain			43	57	99,7	0,3	93,1	6,9
des Grands Degrés	90,1	9,8	98,4	1,6	100		100	
Linné					99,2	0,8	92,1	7,87
du Maître Albert	98,4	1,6	99,2	0,8	99,8	0,2	100	
Monge							72	28
du Mûrier	100		99,7	0,3	41	59		
du Paon	99,8	0,2	96	4	51,5	48,5		
de Poissy	100		100		50	50	60	40
Nve St-Étienne / Rollin-Navarre	98,3	1,7	95,9	4,1	99,4	0,6	86,5	13,5
Traversine	100	99,8	0,2	50,4	49,6			
Saint-Victor	99,2	0,8	99	1	75	25		

Sources : A.Pa., Vbis 5F1.2 ; 5F1.4 ; 5F1.6 ; 5F1.8, recensements par rue.

3. – Taille des ménages par rue en 1861

Nb habitants/ménage Rues	1	2	3	4	5	6	et +
de Bièvre	25,8	41,5	16,6	10,8	3,1	1,3	0,9
du Bon Puits	14,2	31	17,3	15,9	6,2	6,6	8,8
des Boulangers	29,3	30,9	17,4	12,1	6,5	1,9	1,9
des Grands Degrés	40,9	33	18,3	5,2	1,7	0	0,9
du Maître Albert	28,9	27,2	16,4	11,5	7,9	6,4	1,7
du Mûrier	22,8	34,2	20,6	10,5	4,6	4,6	2,8
du Paon	48,7	23,9	15,2	6,9	2,5	1,1	1,6
de Poissy	32,4	25,7	16,7	15,2	5,7	2,9	1,4
Nve St-Étienne / Rollin-Navarre	35,1	29,8	16,6	9,6	4	3,3	1,7
Traversine	36,3	33,3	11	9,8	4,6	3,6	1,4
Saint-Victor	27,6	29,4	19,2	11,3	6,8	2,9	2,6

Sources : A.Pa., Vbis 5F1.4, recensement par rue.

Annexe 2. Les garnis d'après les recensements par rue

Rues	1856			1861			1866			1872		
	pop. totale	pop. en garni	%	pop. totale	pop. en garni	%	pop. totale	pop. en garni	%	pop. totale	pop. en garni	%
de Bièvre				1480	288	19,5	1304	333	25,5	1265	346	27,4
du Bon Puits	587	154	26,2	764	218	28,5	261	166	63,6			
des Boulangers	1084	57	5,3	1082	95	8,8	1147	228	19,9	1333	209	15,7
des Écoles										658	87	13,2
Bd St-Germain							878	50	5,7	1397	44	3,1
des Grands Degrés				227	66	29,1	215	29	13,5	197	24	12,2
Linné							1326	117	8,8	1681	256	15,2
Maître Albert	1091	277	25,4	1273	430	33,8	1286	602	46,8	1135	445	39,2
Monge										1697	33	1,9
du Mûrier	868	249	28,7	862	313	36,3	252	157	62,3			
du Paon	921	350	38	883	368	41,7	359	201	56			
de Poissy				542	30	5,5	421	41	9,7	496		0
Nve St-Étienne Rollin-Navarre	687	27	3,9	712	74	10,4	665	83	12,5	609	54	8,9
Traversine				1183		0	533	350	65,7	85		0
St-Victor	5236	588	11,2	5436	1148	21,1	2401	465	19,4	796	14	1,8

Sources : A.Pa., Vbis 5F1.2 ; 5F1.4 ; 5F1.6 ; 5F1.8, recensements par rue.

Annexe 3. Les origines de la population d'après les recensements par rue

Rues	1861			1866			1872		
	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
de Bièvre	29,1	66,7	4,3	23	73,1	3,9	27,3	64,6	8,1
du Bon Puits	22,8	44,2	33						
des Boulangers	42,3	54,1	3,6	32,5	62,2	5,2	33,2	64,3	2,6
des Écoles							18,7	76,1	5,2
Bd St-Germain	40,8	56,2	3,1	10,3	87,6	2,2	33,4	60,3	6,3
des Grands Degrés	29,1	69,2	1,76	29,3	70,2	0,5	34,5	62,9	0
Linné				33,5	63,3	3,2	32,9	54,4	12,7
Maître Albert	27,3	71,4	1,34	18,1	78,8	3,1	23,2	71,7	5,1
Monge							25,3	67,4	7,3
du Mûrier	31	54,3	14,7	38,1	58,7	3,2			
du Paon	26	48,9	25	31,5	70,2	8,9			
de Poissy	32,8	65,9	1,3	36,1	63,3	3,1	38,3	56,5	5,2
Nve St-Étienne Rollin-Navarre	38,9	59,4	1,7	31,7	78,8	6	38,3	51,4	10,3
Traversine	28,2	50,6	21,1	27,4	60,6	12	25,9	74,1	0
St-Victor	30,9	64,2	4,9	22,9	71,8	5,3	42,3	53,3	4,4

- (a) part des habitants de la rue nés dans le département de la Seine
 (b) part des habitants de la rue nés hors du département de la Seine
 (c) part des habitants étrangers dans la rue.

Sources : A.Pa., Vbis 5F1.2 ; 5F1.4 ; 5F1.6 ; 5F1.8, recensement par rue.

Annexe 4. Provenance des conscrits

1. – Origine des conscrits

	1860				1872				1880				1890			
	Nb	a	b	c	Nb	a	b	c	Nb	a	b	c	Nb	a	b	c
même arrondissement	38	46,3	44,7	25,8	33	56,9	55	27,7					47	58,8	57,3	34,1
Paris, autre arrondissement	41	50	48,2	27,8	24	41,4	40	20,1					33	41,3	40,2	23,9
Banlieue annexée	3	3,6	3,5	2	1	1,7	1,6	0,8								
Total Paris	82	100	96,4	55,8	58	100	96,6	48,7	81		95,3	58,7	80	100	97,6	58
Banlieue non annexée	3		3,5	2	2		3,3	1,6	4		4,7	2,9	2		2,4	1,45
Total département de la Seine	85		100	57,8	60		100	50,4	85		100	61,5	82		100	59,4
Province	62			42,1	59			49,6	50			36,2	54			39,1
Total des conscrits	147			100	119			100	138			100	138			100

(a) répartition des conscrits entre les arrondissements du Grand Paris

(b) répartition des conscrits entre Paris et les banlieues dans le département de la Seine

(c) répartition des conscrits entre Paris, département de la Seine et province.

Sources : A.Pa., DR1 130, 378, 423 et 506.

2. – Lieux de naissance des conscrits en province

	1860		1872		1880		1890	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
S. et Oise	8	12,9	2	3,4	5	10	2	3,7
S. et Marne	7	11,3	4	6,8	4	8	7	13
Sud/Centre	15	24,2	19	32,2	18	36	13	24,1
Sud/Est	6	9,7	9	15,3	2	4	0	0
Sud/Ouest	3	4,8	5	8,5	2	4	7	13
Ouest proche	8	12,9	2	3,4	3	6	4	7,4
Ouest lointain	4	6,5	4	6,8	6	12	6	11,1
Est	11	17,7	14	23,7	10	20	15	27,8
Total province	62	100	59	100	50	100	54	100

Sources : A.Pa., DR1 130, 378, 423, 506 pour 1860, 1872, 1880, 1890.

3. – Lieux de naissance des conscrits dans Paris

	1860			1872		
	Nb	(a)	(b)	Nb	(a)	(b)
Même arrondissement	38	48,1	46,3	33	57,9	56,9
1er	2	2,5	2,4	3	5,3	5,2
2e	6	7,6	7,3	2	3,5	3,4
3e	1	1,3	1,2	0	0	0
4e	1	1,3	1,2	2	3,5	3,4
5e	4	5,1	4,9	2	3,5	3,4
6e	3	3,8	3,7	1	1,8	1,7
7e	6	7,6	7,3	2	3,5	3,4
8e	2	2,5	2,4	3	5,3	5,2
9e	10	12,7	12,2	6	10,5	10,3
10e	4	5,1	4,9	0	0	0
11e	2	2,5	2,4	3	5,3	5,2
Total Paris	79	100	96,3	57	100	98,3
Banlieue annexée	3		3,7	1		1,7
Total Grand Paris	82		100	58		100

(a) part des conscrits nés à Paris

(b) part des conscrits nés à Paris et dans la banlieue annexée en 1860.

Sources : A.Pa., DR1 130, 378, 423, 506 pour 1860, 1872, 1880, 1890.

4. – Lieux de naissance des conscrits dans Paris en 1890

Conscrits	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	
Nombre	0	1	8	6	47	4	0	0	0	3	
%		1,3	10	7,5	58,8	5				3,8	
Conscrits	11e	12e	13e	14e	15e	16e	17e	18e	19e	20e	Total
Nombre	0	3	1	2	2	0	1	2	0	0	80
%		3,8	1,3	2,5	2,5		1,3	2,5			100

Sources : A.Pa., DR1 506 pour 1890.

Annexe 5. Professions des conscrits et de leurs pères

1. – Comparaison des engagements professionnels des conscrits et de leurs pères

Prof. père/fils	Journalier		Ouvrier		Employé		Patron		"Capacité"		Rentier		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
journalier	2	33,3	2	33,3			2	33,3					6	6,25
ouvrier	6	11,1	40	74,1			7	13			1	1,85	54	56,3
employé			4	20	7	35	8	40			1		20	20,8
patron														
"capacité"			1	20					3	60	1	20	5	5,21
rentier														
étudiant					1	11,1	1	11,1	2	22,2	5	55,6	9	9,38
autre			2										2	2,08
	8	8,33	49	51	8	8,33	18	18,8	5	5,21	8	8,33	96	100

2. – Professions des conscrits

	1860		1872		1880		1890	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
journalier	12	7,9	5	3,9	2	1,6	6	4,2
ouvrier	80	52,6	48	37,8	50	38,8	48	33,3
employé	30	19,7	43	33,9	48	37,2	40	27,8
patron	1	0,7	6	4,7	7	5,4	6	4,2
"capacité"	26	17,1	19	15	21	16,3	28	19,4
sans prof.	1	0,7	1	0,8	1	0,8	5	3,5
soldat	2	1,3	5	3,9			11	7,6
	152	100	127	100	129	100	144	100

3. – Professions des conscrits par branche

	1860		1872		1880		1890	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
livre	10	12,5	13	27,1	12	24	12	25
art. de Paris	19	24	5	10,4	5	10	10	20,8
bâtiment	12	15	9	18,8	11	22	5	10,4
vêtement	2	2,5	3	6,25	2	4	2	4,17
métal	16	20	8	16,7	10	20	13	27,1
cuir et bois	18	22,5	7	14,6	7	14	5	10,4
autre	3	3,75	3	6,25	3	6	1	2,08
tot. Art. Et ind.	80	100	48	100	50	100	48	100
alimentation	5	45,5	11	68,8	12	66,7	7	50
restauration	3	27,3			3	16,7	5	35,7
services	3	27,3	5	31,3	3	16,7	2	14,3
tot. commerce	11	100	16	100	18	100	14	100

Sources : A.Pa., DR1 130 ; 378 ; 423 ; 506 pour 1806, 1872, 1880, 1890.

Annexe 6. Résultats du recensement de 1881

1. – Provenance des habitants d'après le recensement de 1881

	Nés dans la Seine		Nés dans d'autres départements		Étrangers		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Saint-Victor	7300	27,1	17996	67,0	1581	5,9	26877
Jardin des Plantes	8271	35,7	13693	59,1	1218	5,3	23182
Val de Grâce	11134	35,7	18258	58,6	1755	5,6	31147
Sorbonne	8954	27,0	22109	66,6	2145	6,5	33208
5e arrondissement	35659	31,2	72056	63,0	6729	5,9	114444

2. – Les actifs et les rentiers du quartier en 1881

	Nb	%	%
Professions industrielles	4335	30,7	28,3
Professions commerciales	7888	55,8	51,4
Transport	233	1,6	1,5
Capacités	1683	11,9	11,0
Total des personnes "vivant de leur travail"	14139	100	92,2
Rentiers	1195		7,8
Total des gens percevant un revenu	15334		100

3. – Répartition des actifs par branche en 1881

	%
Actifs dans la grande industrie	4,2
Actifs dans la petite industrie*	95,8
Total dans l'industrie	100
Actifs dans le haut commerce	17,8
Actifs dans le commerce de détail	75,5
Logeurs, restaurateurs, etc.	605
Total dans le commerce	100

* Petite industrie : ouvriers, façonniers, etc. travaillant chez eux, avec ou sans ouvriers.

Sources : Résultats statistiques du dénombrement de 1881 pour la ville de Paris et renseignements relatifs aux recensements antérieurs, 1881.